

**ADVANCE QUESTIONS TO SAINT VINCENT AND THE GRENADINES –**

**Add.3**

**FRANCE**

- La France note que la peine de mort est toujours prévue dans la législation de Saint-Vincent-et-les Grenadines, bien qu'aucune exécution n'ait eu lieu depuis 1995. Elle encourage le gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines à abolir définitivement la peine de mort.
- Saint-Vincent-et-les Grenadines envisage-t-il de mettre en oeuvre des mesures et des programmes qui permettent de prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et d'aider les enfants victimes à se rétablir et à se réinsérer dans la société conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant ? Envisage-t-il de prendre des mesures afin d'aider les enfants des rues ?
- Quelles mesures envisage de prendre Saint-Vincent-et-les Grenadines afin de lutter contre les violences faites aux femmes et contre les violences familiales ?